

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les présentes Conditions Générales de Vente ne s'appliquent pas pour les inscriptions réalisées via la plateforme ou l'application « moncompteformation ». Dans ce cas, ce sont les Conditions Générales d'Utilisation de la plateforme « moncompteformation » qui s'appliquent.

L'ECOLE DE LUCA (EDL) se réserve la possibilité de modifier ou mettre à jour ses Conditions Générales de Vente à tout moment. Les Conditions Générales de Vente applicables sont celles disponibles et consultables sur le site <https://ecole-esthetique-lille.com> au jour de l'inscription à l'exclusion de toutes autres.

PREAMBULE

La SAS ECOLE DE LUCA (ci-après « EDL » ou le « Prestataire ») est une société par actions simplifiée au capital de 10 000,00 Euros, immatriculée au RCS de Lille Métropole sous le n°478 408 453, dont le siège social est établi au 3-5 rue de la Quenette – 59800 Lille.

L'ECOLE DE LUCA est :

- un établissement privé déclaré auprès du Rectorat de Lille sous le code UAI 0594621C et un organisme de formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 31590805159 auprès du préfet de la région des Hauts de France, dispensant des formations aux métiers de l'Esthétique Cosmétique Parfumerie,
- un CFA (AVENIR ET FORMATIONS) proposant des formations dans les domaines de l'esthétique, du bien-être, de la coiffure, du SPA, de l'œnologie et du management.

Le catalogue de formations proposées (ci-après les « Formations »), regroupe :

- Des formations préparant à des diplômes d'Etat,
- Des formations certifiantes enregistrées au Répertoire National des Certifications Professionnelles, ou au Registre Spécifique,
- Des formations non certifiantes.

DEFINITIONS

Les termes et expressions visés ci-après signifient, lorsqu'ils sont précédés d'une lettre majuscule, pour les besoins de l'interprétation et de l'exécution des présentes :

« **Conditions Générales** » : les présentes Conditions Générales de Vente relatives aux prestations de service proposées par le Prestataire, qui constituent le contrat, comprenant le préambule et les éventuelles annexes ainsi que tout amendement, substitution, extension ou renouvellement intervenu aux présentes ;

« **Apprenant** » : Personne physique suivant une action de formation proposée par le Prestataire dans le cadre d'une Convention de Formation ou d'un Contrat de Formation ;

« **Convention de Formation** » : Convention conclue, au sens de l'article L.6353-2 du Code du Travail, avec le Prestataire en qualité de dispensateur de formation concernant une action de formation professionnelle ou une action de formation par apprentissage ;

« **Contrat de Formation** » : Contrat conclu entre l'Apprenant, le Prestataire et, le cas échéant, son ou ses représentants légaux ou son Répondant Financier concernant une action de formation.

« **Financeur** » : commanditaire d'une action de formation par la signature d'une Convention de Formation avec la société CAMPUS DE L'ESTHETIQUE ET DU SPA ;

« **Plateformes** » : les outils pédagogiques de formation et de suivi de formation, mis en place par le Prestataire, qui donnent accès aux modules de formation ainsi qu'au suivi de Formation ;

« **Répondant Financier** » : personne physique signataire d'un Contrat de Formation avec le Prestataire ;

« **Alternance** » : modalité de formation qui se caractérise par l'acquisition organisée et progressive de compétences dans le cadre d'activités formatives et professionnelles. Celles-ci se déroulent en alternance en centre de formation (ou à distance), et en entreprise (ou dans une structure d'insertion par l'activité économique).



OBJET

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à l'ensemble des formations proposées par L'ECOLE DE LUCA dans le cadre d'un contrat (ci-après le « Contrat de Formation ») conclu avec toute personne physique (ci-après « l'Apprenant »), s'inscrivant à une formation, quel que soit le format (présentiel ou à distance), soit à titre individuel soit via un tiers financeur. Le « Contrat » entre l'EDL et l'Apprenant est constitué des documents contractuels suivants, à savoir :

- Un « Bulletin d'inscription » pour l'Apprenant s'inscrivant à titre individuel, ou un « Contrat de formation » si l'Apprenant prend en charge la totalité ou une partie du coût de la formation, ou d'une « Convention de formation professionnelle » pour l'Apprenant en formation professionnelle avec prise en charge par un tiers-financeur,
- Les présentes CGV,
- Le « Programme de formation ».

Dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, les obligations de l'ECOLE DE LUCA et de l'Entreprise accueillant un apprenti sont complétées par des Conditions Générales Spécifiques figurant dans la convention d'apprentissage.

Les CGV sont mises à la disposition de l'Apprenant sur le site internet de EDL, <https://ecole-esthetique-lille.com>
Les CGV sont opposables à l'Apprenant qui reconnaît en avoir eu connaissance et les accepter avant de valider son inscription.

ADMISSION

L'admission de l'Apprenant pourra être refusée dans le cas où il s'avérerait que celui-ci n'aurait pas le niveau d'études nécessaires à la préparation de l'examen prévu à la Convention ou au Contrat de Formation.

L'Apprenant devra impérativement justifier de sa formation ou de son niveau scolaire avant le début de la Formation.

FRAIS DE FORMATION

1. Convention de Formation

Toute Formation soumise à une Convention de Formation sera facturée directement au Financeur.

2. Contrat de Formation

Lors de la conclusion d'un Contrat de Formation entre l'Apprenant, le Prestataire et, le cas échéant, son ou ses représentants légaux ou son Répondant Financier ces

derniers disposent d'un délai de 10 (dix) jours pour se rétracter. Pour user de cette faculté, ils doivent en informer le Prestataire par lettre recommandée avec accusé de réception.

Les arrhes mentionnées au Contrat de Formation seront acquises à l'issue de cette période et cette somme restera acquise au Prestataire, même en cas de désistement de l'Apprenant, du ou des représentants légaux ou du Répondant Financier, quelle que soit la date à laquelle intervient ce désistement et quel que soit le motif dudit désistement.

Toute Formation supplémentaire que l'Apprenant choisirait de suivre fera l'objet d'un Contrat de Formation séparé.

3. Modalités de règlement

Tous nos prix sont indiqués en euros et toutes taxes comprises

Les modalités de règlement choisies sont stipulées sur le Contrat de Formation.

Dans tous les cas, pour les règlements en plusieurs fois, en cas de défaut de paiement d'une quelconque échéance et 48 heures après une mise en demeure restée infructueuse, l'Apprenant ne sera plus autorisé à suivre les cours.

Toute échéance impayée entraîne l'exigibilité immédiate du solde annuel des frais du Contrat de Formation.

Toute Formation commencée est due.

Tous les frais de gestion pour prélèvements sans provisions seront refacturés à l'Apprenant, son ou ses représentants légaux ou le Répondant Financier pour un montant de 20 € TTC (vingt euros toutes taxes comprises) par prélèvement refusé.

4. Matériel

Le Prestataire prend à sa charge la fourniture des produits nécessaire au bon déroulement de la Formation durant la présence de l'Apprenant pendant la formation pratique dispensée en Centre.

Le matériel pédagogique nécessaire au bon déroulement de la Formation reste à la charge de l'Apprenant, du ou des représentants légaux ou du Répondant Financier. Le montant de ce matériel fera l'objet d'un devis séparé.



5. Options et autres prestations facultatives

La ou les options choisie(s) par l'Apprenant, son ou ses représentants légaux ou son Répondant Financier, et figurant à la Convention de Formation sont dues aux mêmes conditions que les autres frais. Sauf cas de force majeure, toutes les options choisies et figurant au contrat sont dues.

Le Prestataire peut être amené, pour des raisons d'organisation pédagogique, à modifier une date d'option sans que cela ne puisse lui être opposé.

Tous les éventuels échanges d'option(s) ne pourront se faire qu'après demande écrite de l'Apprenant, son ou ses représentants légaux ou son Répondant Financier, et après accord de l'EDL. Cette demande doit être faite au minimum 2 (deux) mois avant la date prévue du premier jour de chaque option. Tout échange fera l'objet d'un avenant au Contrat de Formation.

Dans l'éventualité où le Prestataire organiserait des activités facultatives et hors programme de formation (ex : activité de découverte, visite, voyage...) une contribution complémentaire non comprise dans les frais de Formation pourra être demandée aux Apprenants.

6. Résiliation

Sauf cas de force majeure, cas fortuit ou impossibilité dans laquelle serait le Prestataire de dispenser l'enseignement, objet du contrat, l'Apprenant, son ou ses représentants légaux ou le Répondant Financier ne pourront résilier le contrat qu'à l'issue de chaque année scolaire, étant rappelé en tant que besoin que l'année scolaire débute le 1er septembre pour se clôturer, le 31 août de l'année suivante, en respectant un délai de préavis de 2 (deux) mois, et ce, obligatoirement par lettre recommandée avec accusé de réception.

L'intégralité des frais de formalités reste due pour l'année scolaire en cours.

Si le Prestataire n'est pas en mesure de fournir sa prestation (fermeture de l'Établissement pour l'année en cours), le Contrat de Formation est réputé résilié et l'Apprenant ou son représentant légal, pourra prétendre au remboursement des sommes payées correspondant aux prestations non servies.

Les interruptions partielles ou totales du service de la prestation donnant lieu à récupération intégrale dans des conditions pédagogiquement raisonnables ne sont pas assujetties à ces dispositions.

Si la résiliation du Contrat de Formation intervient dans les formes, délais, et conditions contractuellement requises à l'expiration de la première année de

Formation et si le Prestataire a obtenu paiement de l'intégralité des frais de Formation pour l'ensemble de la formation à la signature de la Convention de Formation, il sera remboursé à l'étudiant, à son ou ses représentants légaux ou au répondant financier, les frais de Formation de l'année scolaire non accomplie.

Le montant annuel des frais de Formation constitue un forfait basé sur les frais généraux du Prestataire par rapport au nombre de places disponibles.

L'absence d'un Apprenant inscrit, quel qu'en soit le motif, n'a pas pour effet de réduire les frais généraux du Prestataire, aussi aucun remboursement ni réduction des frais de Formation ne pourra être consenti en cas d'absence, de départ volontaire ou d'exclusion temporaire ou définitive de l'Apprenant.

En cas de résiliation de la part de l'Apprenant ou du Prestataire, le matériel fourni ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement.

Cette clause détermine l'accord de volonté des signataires des présentes.

CONDITION DE PRISE EN CHARGE

En cas de prise en charge du paiement par un organisme collecteur, il appartient à l'Apprenant :

- De faire une demande de prise en charge avant le début de la Formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande ;
- De l'indiquer explicitement au Prestataire en lui indiquant les coordonnées complètes de l'organisme collecteur ;
- De transmettre l'accord de prise en charge avant le début de la Formation ;
- De s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme qu'il aura désigné en se conformant aux exigences de suivi de celui-ci (émargements, attestations...).

Si l'Organisme de formation n'a pas reçu la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, l'Apprenant sera facturé de l'intégralité du prix de la Formation.

Si l'organisme collecteur ne prend en charge que partiellement le prix de la Formation, le reliquat pourra être facturé à l'Apprenant (ou dans le cas de contrat d'Apprentissage, l'Entreprise accueillant l'Apprenant).

En cas de non-paiement par l'organisme collecteur des frais de Formation, l'Apprenant sera redevable de



l'intégralité du prix de la Formation et sera facturé du montant correspondant éventuellement majoré de pénalités de retard.

ASSURANCE

Le Prestataire a contracté une assurance couvrant sa responsabilité civile professionnelle et celle de la communauté éducative. Cette assurance couvre notamment les dommages corporels dont le Prestataire pourrait être tenu pour responsable à l'égard des Apprenants. Mais elle ne couvre pas les dommages matériels que pourraient subir les Apprenants, notamment pour les effets personnels, tout matériel, et tout objet personnel qu'ils emporteraient avec eux dans l'enceinte de l'Établissement ou bien dans le cadre des activités organisées hors de ses murs.

Les Apprenants ou leurs responsables légaux doivent obligatoirement souscrire une assurance responsabilité civile vie privée auprès de l'assureur de leur choix afin de couvrir les dommages dont les Apprenants pourraient être tenus pour responsable à l'égard de tiers notamment à l'égard des autres Apprenants.

Une attestation d'assurance responsabilité civile sera à fournir avant le début de la Formation.

COMPORTEMENT

L'Apprenant, son ou ses représentants légaux, s'engagent à la signature d'une Convention de Formation ou d'un Contrat de Formation avec le Prestataire à respecter le Règlement Intérieur qui lui est remis au début de chaque Formation.

La remise en état ou le remplacement du matériel dégradé par un Apprenant fera l'objet d'une facturation de la totalité des frais de réparation ou remplacement.

DECLARATION DE PROTECTION A L'EGARD DES DONNEES PERSONNELLES DES APPRENANTS ET DE LEURS RESPONSABLES LEGAUX

Cette information s'adresse aux parents ou responsables légaux des mineurs, mais également aux Apprenants majeurs, dans la mesure où malgré la majorité de l'enfant, l'EDL continue, sauf décision contraire de l'Apprenant, de considérer les parents comme des interlocuteurs essentiels à la Formation de leur enfant. Le responsable du traitement des données transmises est :

ECOLE DE LUCA
Service – Administratif
3-5, rue de la Quenette, 59800 LILLE

Base légale de traitement des données personnelles

Afin de pouvoir remplir nos missions d'enseignement, l'inscription d'un Apprenant dans notre établissement nous amène à traiter, une série de données que vous nous aurez fournies ou qui nous seront communiquées dans le cadre de la Formation.

Les données personnelles ne sont accessibles et traitées que par les membres du personnel de notre établissement. Ils sont sensibilisés à la confidentialité de ces données, à une utilisation légitime et précise, ainsi qu'à la sécurité de ces données.

Nous traitons vos données en conformité avec toutes les lois applicables concernant la protection des données et de la vie privée, en ce compris le «RGPD» -Règlement Général sur la Protection des Données (EU) 2016/679.

En vous y inscrivant comme Apprenant majeur ou en inscrivant votre enfant dans notre établissement, en accédant et en utilisant le ou les sites internet ou la plateforme de l'établissement, en vous enregistrant à un événement, ou en fournissant d'une quelconque autre manière vos données, vous reconnaissez et acceptez les termes de la présente déclaration de respect de la vie privée, ainsi que les traitements et les transferts de données personnelles conformément à cette déclaration de respect de la vie privée.

Le traitement sera licite, loyal et légitime. Nous vous expliquons ci-dessous comment nous collectons, utilisons et conservons vos données et quels sont vos droits.

L'intérêt légitime poursuivi par notre établissement est bien entendu sa mission d'enseignement.

La collecte de la majorité des données est nécessaire pour des raisons légales ou contractuelles.

Pour toute donnée non liée à une obligation légale ou contractuelle, vous avez le droit de retirer votre consentement à tout moment (sans que cela ne compromette la licéité du traitement fondée sur le consentement effectué avant ce retrait).

Si nous étions amenés à traiter les données personnelles pour d'autres finalités que celles établies dans le présent article, nous vous communiquerons des informations sur cette nouvelle finalité ainsi que sur ce nouveau traitement.

Les données personnelles que nous collectons

Les données sont collectées pour des finalités déterminées et légitimes. De manière générale, nous



utilisons ces données :

- Soit sur base de votre consentement ;
- Soit parce que cela est nécessaire à l'exécution de la mission d'enseignement et du contrat de confiance passé entre notre établissement, les parents, l'élève/Apprenant, en vue de la Formation de ce dernier ;
- Soit en vertu d'une obligation légale ;
- Soit parce que le traitement est nécessaire à la sauvegarde des intérêts vitaux de la personne concernée ou d'une autre personne physique.

Les Données personnelles collectées à votre sujet peuvent inclure :

Identification générale et informations de contact

Coordonnées des parents et de l'Apprenant : noms ; adresse ; e-mail et téléphone ; genre ; état matrimonial des parents ; date et lieu de naissance de l'Apprenant ; parcours éducationnel et formation de l'Apprenant ; professions des parents, composition et situation de famille, dossiers scolaires, photos, vidéos...

Le droit à l'image fait l'objet d'un consentement de votre part ; il est sollicité au moment de votre inscription dans notre établissement.

Numéros d'identification émis par les autorités gouvernementales

Numéro de passeport ou de la carte d'identité, registre national...

Informations financières

Numéro de compte de bancaire et autre information financière

Informations nous permettant d'exercer nos missions d'enseignement ou liées à notre projet pédagogique ou d'établissement

Données transmises dans le cadre de l'organisation d'activités scolaires de manière générale, de voyages extérieurs, d'activités culturelles ou sportives dans le cadre des cours ou toute autre participation ou intérêt dans une organisation scolaire ; assurance(s) que vous auriez souscrite, souscription aux services offerts par l'établissement.

Informations médicales pouvant avoir une incidence sur la Formation de l'Apprenant lui-même ou sur l'organisation de l'établissement

Protocole relatif aux besoins spécifiques de l'Apprenant, mesures médicales d'urgence en cas de pathologie chronique, protocole relatif aux aménagements

raisonnables, données de santé de base, etc. Au moment de l'inscription dans notre établissement, ces données sont récoltées à l'aide d'une fiche de santé. Votre consentement est au même moment sollicité pour la récolte et le traitement de ces données.

Il est essentiel que ces données soient à jour. Pour ce faire, vous vous engagez à nous communiquer toute modification utile.

Utilisation de caméras

Des caméras de surveillance sont placées aux endroits suivants :

- Hall accueil
- Sortie de secours
- Salle de pratique atelier (dirigé vers sortie)

La surveillance par caméras a pour seule finalité de prévenir et détecter toute atteinte aux personnes et aux biens. Le but recherché est donc la sécurité des personnes et des biens. Seul le responsable du traitement, le Pouvoir Organisateur ou son mandataire, ont accès à ces images.

Les images sont enregistrées et sont conservées durant 30 jours.

Ces images pourront être utilisées pour identifier et sanctionner les personnes qui seraient filmées en situation de contravention avec le règlement intérieur de notre établissement.

Quels sont vos droits ?

Vous disposez de droits par rapport aux données que nous avons récoltées à votre sujet ou au sujet de votre enfant. Il s'agit des droits suivants, et ce dans les limites mentionnées dans la réglementation et en fonction des finalités justifiant le traitement :

- Droit d'information
- Droit d'accès aux données
- Droit de rectification des données
- Droit à la suppression des données
- Droit à la restriction des données
- Droit à la portabilité des données
- Droit d'opposition à un traitement de données et ce en motivant spécifiquement votre demande, tenant compte que le responsable de traitement peut démontrer qu'il existe des motifs légitimes et impérieux qui justifient le traitement contesté et ce bien évidemment en conformité avec le RGPD.

Pour exercer ces droits, il vous suffit d'adresser un



courriel ou un courrier à l'adresse de contact reprise dans le cadre introductif de ce document et dans lequel vous mentionnez précisément l'objet de votre demande. Cette demande sera signée, datée et accompagnée d'une copie recto/verso de votre carte d'identité.

Combien de temps conservons-nous vos données ?

Les données personnelles que vous nous avez confiées sont conservées aussi longtemps que l'Apprenant est inscrit dans notre établissement. Les données relatives à la Formation de l'Apprenant sont conservées par le Prestataire conformément aux dispositions légales, et au plus durant 10 ans.

DROIT A L'IMAGE

Le Prestataire sera amené à réaliser divers projets dans le cadre du projet d'établissement et du projet pédagogique. Ces activités sont susceptibles d'être illustrées par des photos/vidéos. Celles-ci illustreront la vie de l'établissement, en situation de classe, Apprenants en plein apprentissage, activités extérieures, etc.

Ces photos/vidéos prises à cette occasion seront visibles dans la classe / dans les couloirs / dans le hall de l'établissement, sur le site internet du Prestataire, dans le journal de l'établissement ou encore sur les différents réseaux sociaux de l'établissement. Il paraît important de souligner que notre établissement est particulièrement attentif au respect de la personne au travers de la diffusion de son image : les Apprenants qui apparaissent sur les photos/vidéos – le plus souvent en compagnie d'autres personnes - ne sont jamais nommés [et ne sont donc identifiables que par des personnes proches] sauf demande et/ou autorisation écrite de leur part.

Les photos/vidéos prises sont en outre protégées dans le respect de notre déclaration relative à la protection des données personnelles. Vous disposez à l'égard de vos photos/vidéos des mêmes droits que ceux que vous pouvez exercer pour les données personnelles.

L'utilisation de ces photos/vidéos échappe à tout intérêt commercial et n'est liée à aucun apport de type publicitaire.

Soucieux de respecter les législations européennes relatives à la protection des données personnelles, le Prestataire ne peut toutefois publier une photo/vidéo de votre enfant mineur sans obtenir votre accord.

RECLAMATIONS

Toute réclamation de l'Apprenant concernant l'exécution de la Convention ou du Contrat de Formation

par le Prestataire devra lui être adressée par courrier électronique ou courrier simple à l'adresse de son siège social.

DIVERS

Toute renonciation du Prestataire, qu'elle qu'en soit la durée, à invoquer l'existence ou la violation totale ou partielle de l'une quelconque des clauses des présentes Conditions Générales, ne peut constituer une modification, une suppression de ladite clause ou une renonciation à invoquer les violations antérieures, concomitantes ou postérieures de la même ou d'autres clauses. Une telle renonciation n'aura d'effet que si elle est exprimée par écrit par une personne dûment habilitée à représenter le Prestataire.

Dans le cas où un tribunal compétent déclarerait toute disposition des présentes Conditions Générales non valable ou non applicable, la validité ou la non-applicabilité de cette disposition n'influera pas sur les autres dispositions des présentes et toute disposition non affectée restera en vigueur.

DROIT APPLICABLE – ATTRIBUTION DE COMPETENCE

Les présentes Conditions Générales sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le Client et l'EDL à l'occasion de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable et, à défaut, le règlement sera du ressort des tribunaux de Lille.

Fait à Le

Signature des parents ou du représentant légal
Précédée de la mention « Lu et approuvé »

Signature de l'élève
Précédée de la mention « Lu et approuvé »